

> Que font-ils ailleurs ?

FIVS-Abridege

Une base de données pour les besoins de l'industrie vitivinicole internationale d'aujourd'hui

Bennett Caplan

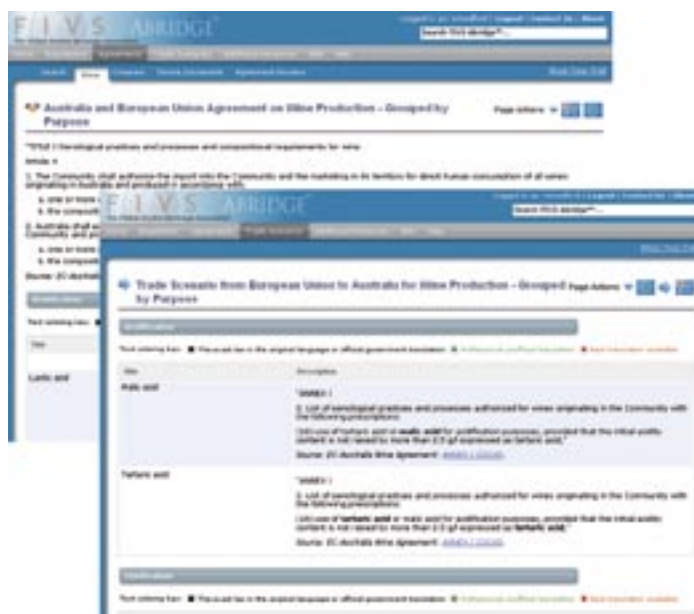
Directeur de FIVS-Abridege.

Réglementations Internationales sur le vin - le contexte actuel

On n'a jamais vu la réglementation du secteur vinicole changer aussi vite qu'aujourd'hui. Les exigences liées à la mondialisation, les obligations d'information aux consommateurs, les soucis des effets nocifs de l'abus d'alcool, l'application de critères de développement durable aux méthodes de production et les besoins accrus de sécurité pour la traçabilité des aliments génèrent cette transformation. Il en résulte une multiplication rapide des dispositions réglementaires, qui toutes ont le potentiel d'affecter le commerce d'une manière significative, y compris sur les marchés domestiques.

Pour ceux qui sont engagés dans le commerce international, cette évolution rapide a de graves conséquences. Ces entreprises vont avoir à identifier, comprendre et appliquer les réglementations des marchés à l'exportation et devoir adopter différentes approches et inclure des dispositions divergentes pour aborder des questions identiques. Tous ces règlements doivent être surveillés de près, parce qu'ils peuvent être profondément révisés et dans des délais très courts. Cette situation amène les négociants à vivre

■ **Figure 1: FIVS-Abridege.**



l'expérience du tireur devant viser simultanément plusieurs cibles mobiles. Pour tous les négociants dans cet environnement, le besoin est le même : la capacité de trouver facilement et de comprendre les règles applicables sur les marchés domestiques et/ou à l'exportation, sans d'énormes dépenses en temps et en énergie qui augmenteraient les coûts de mise en conformité. Une erreur ou une négligence peut s'avérer coûteuse.

Les mentions sur l'étiquette peuvent servir à illustrer la situation actuelle. Dans divers marchés autour du monde, il y a, ou il y a eu récemment des propositions pour les allergè-

nes, les ingrédients, l'information nutritionnelle par unité de consommation, les avertissements de santé, l'étiquetage environnemental qui prévoient d'inclure ces mentions pour le vin. Les coûts de production inhérents à l'impression des étiquettes, aussi bien que les questions logistiques entourant la gestion des différences d'étiquettes, sont considérables.

Si ces tendances ne sont pas suivies de près, les entreprises risquent d'avoir à changer leurs étiquettes plus souvent que nécessaire, ou bien d'être confrontées accidentellement à des non-conformités dans leurs marchés de destination.



Extrait de la Revue
des Œnologues n° 129
www.oeno.tm.fr

Au sujet de FIVS et de FIVS-Abridege

FIVS (www.fivs.org), précédemment la Fédération Internationale des Vins et Spiritueux, est une organisation commerciale avec des adhérents comprenant des viticulteurs et d'autres représentants s'intéressant aux boissons alcoolisées du monde entier. Elle a été fondée par des membres de l'industrie, en juillet 1951, pour s'intéresser au large éventail des questions internationales de politique publique. Son siège social depuis son début est à Paris, France.

FIVS est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Sa vision est de réussir à instaurer une industrie mondiale des boissons alcoolisées, basée sur les principes d'une responsabilité sociale collective, du développement durable, et en respectant les intérêts des consommateurs, dans un environnement libéré de toutes les contraintes issues des facteurs de distorsion de toutes sortes.

FIVS se compose de membres issus d'un large éventail d'associations et de sociétés en relation avec l'industrie internationale des boissons alcoolisées, comprenant des vignerons, négociants, distributeurs, importateurs, exportateurs, et associations commerciales.



Article published with the authorization of the Journal the Revue des Œnologues

N° 129 October 2008 - pages 58 to 60 "FIVS-Abridege : Une base de données pour les besoins de l'industrie vitivinicole internationale d'aujourd'hui".

The international reference for scientific and technical news on grape growing and winemaking, for more than 35 years in France and 60 countries.

■ More than 1.200 articles by key words www.oeno.tm.fr ■ Contact: infos@mail.oeno.tm.fr ■

FIVS est connue également pour sa diversité géographique avec 42 membres de six des sept continents. FIVS agit en Bureau Central pour faire circuler l'information dans le secteur des boissons alcoolisées, et en Forum où les membres peuvent débattre et travailler dans des domaines d'intérêt commun, tel que FIVS-Abridege.

FIVS sert d'interface à de nombreuses organisations internationales pour représenter les points de vue de ses membres pris par consensus et s'efforcer de rester bien informée des développements importants. FIVS jouit du statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, à l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), et à l'Organisation Mondiale de la Propriété Industrielle (OMPI); FIVS est l'intermédiaire pour ses membres auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

FIVS a lancé une initiative stratégique, maintenant plus connue sous le nom de FIVS-Abridege, à la fin de 2005, visant à servir les objectifs du négoce et en réponse à leurs demandes urgentes concernant les réglementations dans le secteur vin. FIVS-Abridege (www.fivs-abridge.com) - dont le nom suggère une présentation concise des réglementations ainsi qu'un accès facilité aux marchés - est une ressource inestimable pour ceux qui s'intéressent à la réglementation de l'industrie vitivinicole, en particulier pour ceux qui sont dans le négoce ou qui ont l'intention de vendre leurs produits à l'international. Il se compose d'une base de données des règlements nationaux et des accords commer-

ciaux concernant les marchés du monde entier, couvrant des sujets tels que la certification, la composition, l'étiquetage, la commercialisation, l'emballage, la production, la promotion, les tarifs douaniers, la fiscalité et le transport. Des comparaisons côte à côte offrent aux utilisateurs la vision des informations sur les réglementations et les accords commerciaux sur des pays divers en fonction du sujet choisi. Par exemple, un utilisateur peut accéder à toutes les réglementations importantes dans le domaine de l'étiquetage ou aux données tarifaires dans le cas de pays aussi différents que le Chili ou l'Australie.

De la même façon, un utilisateur sera capable de trouver les accords bilatéraux ou multilatéraux sur le vin et de les comparer en fonction de sujets comme la production du vin ou les obligations de certification. Il n'y a aucune limite au nombre de pays et/ou d'accords auxquels on peut accéder et comparer avec FIVS-Abridege. Ainsi, par exemple, un utilisateur peut visionner côte à côte l'information que différents pays présentent sur l'étiquetage d'allergènes ou comment les différents accords internationaux traitent la multitude de pratiques de vinification.

La base de données crée « des scénarios commerciaux », permettant aux utilisateurs d'obtenir l'information juridique appropriée pour le commerce entre les marchés choisis. Ainsi, un utilisateur peut accéder aux questions essentielles d'étiquetage qui pourraient se présenter à l'exportation d'un produit de l'Union Européenne vers des pays comme les États-Unis ou le Canada. FIVS-Abridege donne également accès aux utilisateurs à des informations utiles dans le cas des Grands Marchés Émergents, comme la Chine et l'Inde, et en préparation actuellement, encore

plus de documents détaillés sur ces derniers ainsi que sur d'autres pays.

FIVS-Abridege contient également d'utiles résumés des principales réglementations et des codes de pratiques et des notes de recommandation. De plus, des listes d'experts du monde entier auprès desquels des informations complémentaires peuvent être obtenues, et offre un lieu de discussion entre les uns et les autres ouverts à ceux qui sont dans le négoce.

Par exemple, on peut accéder aux renseignements sur tous les organismes gouvernementaux importants et sur les associations commerciales pour ce qui concerne le vin à travers l'Union Européenne. De plus, FIVS-Abridege a inclus un automate de formation accéléré

permettant aux utilisateurs d'accéder à toutes les fonctions du site. FIVS-Abridege propose tout simplement d'être « un centre unique » regroupant en un seul point les règles internationales actuelles et futures et les questions réglementaires affectant le vin. Avec un tel choix complet d'outils disponibles en un seul point, FIVS-Abridege augmente considérablement la vitesse et l'efficacité d'accès à l'information dans la complexité réglementaire actuelle.

Ainsi que décrit précédemment, les utilisateurs sont à même de comparer comment certains aspects, tels la production et les obligations d'étiquetage, les niveaux de tarification et les conditions de certification sont traités dans les divers



The global reference for scientific and technical news on grape growing and winemaking

For 30 years, in France and more than 60 other countries, the Revue des Oenologues has been the meeting place for professionals in the grape and wine sectors

Technical articles keep you in close touch with what's going on in the industry: experiments, research and innovations.

Theme-based sections enrich your understanding of grape and wine issues: marketing, the environment, regulations, history and many others.

A yearly special issue takes an in-depth look at a selected theme.

The Services section makes your life easier: schedule of trade fairs and conferences, classified ads, job offers, situations wanted, new book releases and others.

To learn more: The "Avenir Oenologie" collection includes more than 100 books on technical or cultural subjects (a complete catalogue is available at www.oeno.tm.fr)

Read the Revue des Oenologues on the Web

 **www.oeno.tm.fr**
The portal for wine professionals

- Results of international Wine Competitions
- Books on grape growing and winemaking
- International news
- The Revue des Oenologues: More than 1000 article summaries and reference lists.

accords commerciaux sur le vin. Ce qui prenait des heures de recherche auparavant peut être maintenant fait en quelques minutes.

Couverture actuelle

FIVS-Abride a débuté en se consacrant aux dix premiers marchés du vin à l'importation et à l'exportation, comprenant les États-Unis, l'Union Européenne, l'Australie et l'Afrique du Sud.

Des recommandations de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin, ou OIV, sont également incluses aux fins de comparaison. Bien que les textes réglementaires dans FIVS-Abride soient uniquement disponibles en anglais pour l'instant, l'interface elle-même est aussi présentée en français et en espagnol, et il est prévu d'ajouter l'allemand et l'italien.

Base d'abonnement

Le lancement du produit a eu lieu en janvier 2008, et il connaît déjà un retentissement certain, ayant attiré une base croissante d'adhésions variées. Une université a prévu d'incorporer FIVS-Abride à son

programme d'enseignement, et on peut s'attendre à ce que d'autres suivent.

Les étudiants pourront étudier les réglementations sur le vin, et le secteur réglementaire, en utilisant FIVS-Abride comme outil de recherche. Les associations commerciales, les juristes et les entreprises privées font également partie de ceux qui profitent de ce produit.

Futures présentations

On prévoit un programme passionnant de développements futurs pour FIVS-Abride, en l'élargissant pour couvrir plus de marchés, et en ajoutant une fonctionnalité révolutionnaire qui augmentera la puissance phénoménale que connaît déjà cet outil.

« Nous ne croyons pas que le rythme des changements réglementaires se ralentira dans un avenir prévisible » a dit Jim Finkle, Président du Conseil de FIVS-Abride. « Nous sommes enchantés de pouvoir offrir au secteur un produit qui fournit un chemin balisé à travers le paysage toujours changeant des réglementations relatives au commerce international du vin ».

Exemption d'étiquetage alimentaire : le vin est-il un « aliment »?

André Crespy

Ingénieur agronome.

La commission européenne, sous la pression des lobby's des producteurs, vient, une fois de plus, d'exempter le vin d'étiquetage en matière énergétique et en matière d'ingrédients entrant dans sa composition : exit donc, sur la contre-étiquette, la quantité de calories (ou de joules) par litre ou bouteille, ainsi que les quantités de protéides, lipides et glucides pour 100 ml, comme on peut l'observer sur d'autres aliments (jus de fruits, pâtes ou barres chocolatées).

Par la même occasion, les produits « non-vin » n'y figureront pas, à l'exception, notoire de l'anhydride sulfureux. Seule la teneur en alcool, en pourcentage par volume, continuera donc d'être obligatoire. Quant aux ingrédients à effets positifs (ou supposés tel) sur la santé humaine, comme les vitamines ou les polyphénols, ils n'apparaîtront pas non plus : pourquoi en autoriser certains, en effet, alors que l'on demande expressément de ne pas avoir à indiquer les autres ?

Pourquoi une telle exemption, dans un contexte de chasse à l'obésité, au diabète et aux affections liées à une surcharge pondérale, dans la population européenne et particulièrement française ?

Depuis quelques mois, le gouvernement a rendu obligatoire certaines mentions, concernant la façon de s'alimenter, dans tous les prospectus présentant des aliments : consommer au moins 5 fruits et légumes par jour, de même que les conseils de modération à propos de matières grasses, de sucre, de sel ou d'alcool. Une chaîne de grandes surfaces alimentaires a même basé sa publicité pour ses produits sous marque de distributeur (M.D.D.) sur la clarté de l'étiquetage et l'équilibre des ingrédients dans sa gamme. Sommes-nous à nouveau, pour le vin, dans la fameuse exception culturelle, reléguant les vins et autres boissons alcoolisées au rayon des disques, cassettes et autres objets alimentant seulement l'esprit ?

Que cache cette exemption ?

S'il est vrai que la composition des vins cache de réelles et importantes disparités, il n'en reste pas moins que pour les ingrédients classiques, en dehors du sucre et de l'alcool, les teneurs varient assez peu : protéines, lipides et minéraux sont à des niveaux plutôt bas et l'on pourrait s'accorder sur des analyses moyennes valables pour tous. Il reste cependant les sucres et l'énergie liée à l'alcool, et c'est sans doute là que le bât blesse.

- 1 gramme d'éthanol libère 7 Kcalories ;

- 1 gramme de sucre libère 4 Kcalories ;

Du coup le pouvoir calorique d'un vin peut s'écrire :

Pcal = (7 x 0,794 x 10 x TAV) + (4 + S) + (2,4 x EXNS) dans lequel :

TAV = titre alcoolimétrique volumique.

S = sucres résiduels.

EXNS = extrait sec non sucre et non alcool.

À titre d'exemple, une bouteille 3/4 à 12 % V contient environ 530 Kcal. Une bouteille 3/4 à 14 % V contient près de 600 Kcal et pour les vins liquoreux (15 % V avec 120 g de sucres/l résiduels) on frôle les 1 700 Kcal. C'est loin d'être négligeable dans un repas de personnes sédentaires et peu sportives.

Difficile, dans le cadre d'une politique de santé cohérente, de comprendre cette exemption alors que d'autres arguments, en faveur du vin ceux-là, auraient pu être avancées. Dommage pour le french-paradox et les régimes méditerranéens !

Coffret Range Revues

Conservez et collectionnez la Revue des Œnologues, source d'informations et de réflexions scientifiques et techniques sur les arts et métiers de la vigne et du vin

Conservez vos « **Revue des Œnologues** » dans des coffrets spécialement prévus à cet effet (*contenance 3 années de revues*)

Prix Franco France : **29 € TTC**
Prix Franco tous pays : **35 €**
www.oeno.tm.fr

